

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**[NEUTRALITE CARBONE 2050] :
L'ADEME PRESENTE DES TRAJECTOIRES DE DECARBONATION
DES NEUF FILIERES INDUSTRIELLES LES PLUS EMETTRICES DE
FRANCE**

Le 31/03/2026

L'industrie française représente à elle seule 15 % des émissions nationales, principalement concentrées dans neuf secteurs stratégiques tels que l'acier, le ciment, l'aluminium, le verre, le sucre, le papier-carton ou encore la chimie de base. Ces émissions sont en grande partie issues de la combustion des énergies fossiles, intégralement importées et constituant une dépendance remise en exergue par le contexte international actuel. C'est dans cette dynamique que l'ADEME dévoile les résultats consolidés de ses Plans de Transition Sectoriels (PTS), fruit d'une concertation renforcée avec les industriels pour explorer les trajectoires de décarbonation alliant évolution de la demande, procédés techniques et impacts socio-économiques. Ces PTS sont une illustration concrète de la déclinaison de la Stratégie Nationale Bas Carbone 3 sur ce secteur économique majeur. La décarbonation de l'industrie apparaît également comme une opportunité pour moderniser l'outil industriel français et comme une assurance financière par rapport aux risques d'augmentation des prix des énergies fossiles.

Depuis 2020, dans le cadre du projet européen Finance Climaact, l'ADEME a réalisé et publié, 9 plans de transitions sectoriels, pour chacun des secteurs industriels les plus énergivores en France. Pour chaque secteur, plusieurs scénarios de décarbonation ont été co-construits avec les industriels, tous permettant de réduire de plus de 80% leurs émissions, tout en se projetant dans des univers différents (niveau de demandes, accès aux technologies...). Les analyses publiées aujourd'hui sont des synthèses transversales pour ces 9 secteurs et ces différents scénarios, mettant en lumière des apprentissages technologiques et économiques de ces travaux.

Une transition technologique et financière : vers un parc industriel moderne et résilient

D'ici 2030, une première phase de transition s'appuie sur trois leviers technologiques matures et mobilisables immédiatement, dits « sans regret ». L'amélioration de l'efficacité énergétique et la récupération de chaleur fatale constituent le premier gisement de réduction, complété par l'incorporation de matières recyclées, qui renforce la sécurité d'approvisionnement. Enfin, pour sécuriser cette trajectoire, le mix énergétique devra mobiliser tous les vecteurs décarbonés, notamment l'électricité et la biomasse. Dans ce cadre, l'électrification directe des procédés, permise par le mix électrique bas-carbone français, nécessite un accès stable à l'énergie. Cette phase initiale pourrait nécessiter environ 10 milliards d'euros d'investissements à court terme.

Au-delà de la décarbonation, ces investissements modernisent notre parc industriel. Un outil de production de pointe réduit les coûts de maintenance et les risques d'arrêt, garantissant une meilleure productivité au quotidien. En renouvelant nos actifs dès maintenant, nous transformons une nécessité écologique en un

avantage compétitif : des usines moins vulnérables aux pannes, plus agiles face aux crises, permettant de renforcer notre souveraineté industrielle sur le long terme.

Au-delà de 2030, la décarbonation profonde reposera sur des ruptures technologiques, par exemple l'hydrogène bas carbone pour l'acier et l'ammoniac, voire le captage et stockage du carbone (CSC) à appliquer sur les émissions résiduelles en levier de dernier recours. **Au global, le coût de cette transformation pour les neuf secteurs pourrait atteindre 30 milliards d'euros à l'horizon 2050** (hors coût de développement des infrastructures de réseau).

Transformer la décarbonation en levier de compétitivité et de maîtrise des coûts

Cette transition est aussi une assurance financière. Les études publiées ce jour par l'ADEME montrent que, sans changement, les coûts de production de l'industrie pourraient doubler d'ici 2050 à cause de la hausse des prix de l'énergie et du carbone. Une stratégie proactive d'investissement dans la décarbonation permet d'amortir ce choc en divisant par deux l'impact de cette hausse sur les factures des industriels.

Anticiper les reconversions et l'emploi

Ces travaux éclairent également une dimension sociale critique : la nécessité d'anticiper dès aujourd'hui les reconversions industrielles. Si l'emploi se maintient globalement jusqu'en 2030, son évolution future dépendra de notre capacité à saisir les opportunités de relocalisation et de coopération européenne.

Une planification territoriale pour sécuriser l'avenir

La réussite de ce projet suppose une planification territoriale fine, articulant les besoins des sites avec les infrastructures nécessaires pour le CO₂, l'électricité et d'autres sources énergétiques décarbonées. Une **valeur ajoutée supplémentaire de cet exercice réside dans son rôle de "détecteur de risques" : en identifiant les obstacles techniques et financiers en amont avec les industriels, ce travail de concertation permet de sécuriser les décisions d'investissement et de bâtir une industrie durablement résiliente.**

« Avec ces Plans de Transition Sectoriels, nous passons de l'ambition à la planification opérationnelle. La décarbonation n'est pas une contrainte qui s'ajoute à l'industrie, c'est l'unique voie pour garantir sa pérennité et sa souveraineté sur notre sol. En investissant dès aujourd'hui dans les technologies "sans regret" et en préparant les infrastructures de demain, nous faisons de la France le futur champion d'une industrie verte, résiliente et compétitive. » analyse **Sylvain Wasserman, Président de l'ADEME.**

Pour en savoir plus

- **La décarbonation des industries grandes consommatrices d'énergie en 2050 : quelles technologies et impacts socio-économiques ?** Résultats agrégés des 9 Plans de Transition Sectoriels élaborés par l'ADEME - Résumé pour décideurs
<https://librairie.ademe.fr/industrie-et-production-durable/8735-la-decarbonation-des-industries-grandes-consommatrices-d-energie-en-2050-quelles-technologies-et-impacts-socio-economiques-.html>
- **Méthodologie d'agrégation des résultats des scénarios des plans de transition sectoriels** Note méthodologique
<https://librairie.ademe.fr/industrie-et-production-durable/8741-methodologie-d-agregation-des-resultats-des-scenarios-des-plans-de-transition-sectoriels.html>
- **Enjeux d'évolution des emplois pour la décarbonation des industries grandes consommatrices d'énergie à horizon 2050** Feuilleton "Emplois" des Plans de Transition Sectoriels
<https://librairie.ademe.fr/industrie-et-production-durable/8736-enjeux-d-evolution-des-emplois-pour-la-decarbonation-des-industries-grandes-consommatrices-d-energie-a-horizon-2050.html>
- **Enjeux de financements et de compétitivité pour la décarbonation de l'industrie grande consommatrice d'énergie** Feuilleton « économie » des 9 Plans de Transition Sectoriels réalisés par l'ADEME
<https://librairie.ademe.fr/industrie-et-production-durable/8740-enjeux-de-financements-et-de-competitivite-pour-la-decarbonation-de-l-industrie-grande-consommatrice-d-energie.html>

- **Leviers de décarbonation mis en œuvre dans les plans de transition sectoriels : analyse et enjeux** Feuilleton "technologie" des 9 Plans de Transition Sectoriels réalisés par l'ADEME
<https://librairie.ademe.fr/industrie-et-production-durable/8739-leviers-de-decarbonation-mis-en-oeuvre-dans-les-plans-de-transition-sectoriels-analyse-et-enjeux.html>

Contact presse

Tel : 01.47.65.20.29

Email : presse@ademe.fr

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

www.ademe.fr